

On annonce d'Evreux que M. Grévy vient de comploter la peine de mort prononcée contre Leroy et Semelaigne en celle des travaux forcés à perpétuité. On se souvient que ces deux misérables étaient les auteurs d'une tentative d'assassinat sur des Sœurs du couvent des Carmélites, de Gravigny.

On annonce la candidature royaliste de M. de la Bourdonnaye, maire de Drain et membre du conseil général de Maine-et-Loire, au siège de député vacant dans l'arrondissement de Beaupréau par suite de la mort de M. Durfort de Civrac.

On vient de découvrir une nouvelle machine infernale à la station du Western-Railway, à Ludgate-Hill, en plein quartier commerçant.

L'Académie des sciences morales et politiques a présidé aujourd'hui, à une heure, à l'élection du successeur de M. Henri Martin.

Deux candidats, MM. Choulet et Himly, étaient sur les rangs.

Votants : 36. Majorité absolue : 19.

Au premier tour, M. Choulet a été élu par 27 suffrages contre 8 donnés à M. Himly et à M. Armand Baschet.

M. Perraud, qui retourne dans son diocèse, a adressé une lettre à l'Académie française pour exprimer à ses confrères le regret de ne pouvoir rester plus longtemps parmi eux.

L'Université d'Edimbourg, fondée en 1583, célèbre son troisième centenaire les 15, 17 et 18 avril prochain.

L'Académie française est invitée à envoyer, pour cette circonstance, un délégué à Edimbourg. On parle de M. Augier, du duc de Broglie ou de M. Alexandre Dumas.

Le reportage en Amérique ?

Le roi de Taïti a raconté à un de nos confrères, qu'à New-York, elle avait à toute heure des reporters à sa porte; l'un d'eux avait l'œil un appartement juste en face du sien, dans le même couloir. Elle ne pouvait faire un pas, sortir, sans entendre sa porte s'ouvrir et sans le voir apparaître. Il la suivait dans toutes ses promenades et rentrait en même temps qu'elle. Si elle allait au restaurant, il dînait à la table voisine; au théâtre, il se plaçait de façon à ne pas la perdre de vue.

## COULISSES DU PARLEMENT

Paris, 1er mars 1884.

### CHAMBRE

Les droits ont tenu samedi une réunion plénière, sous la présidence du baron de Mackau. Plus de 50 membres étaient présents.

Toute la discussion a porté sur la loi de l'enseignement primaire. MM. de Mackau, Loroia, Daynard, de la Bassettière, ont successivement pris la parole. Il a été décidé qu'on repousserait toutes les dispositions de la loi relative au remplacement des instituteurs congréganistes par des instituteurs laïques, que le délai soit de 4 ans, comme le veulent la commission et M. Paul Bert, ou de 6 ans, comme le demande le gouvernement. Les deux points ont été renvoyés à la commission.

En ce qui concerne l'augmentation de traitement, le groupe statuera lundi.

M. Labuze, sous-secrétaire d'Etat aux finances, a été entendu par la commission des Allumettes, au sujet des modifications demandées par elle au cahier des charges.

Plusieurs membres veulent porter la question à la tribune et demander une nouvelle adjudication, afin qu'on puisse rédiger un nouveau cahier des charges.

Le rapport de M. Balleu, sur la réforme de l'assiette de l'impôt, sera distribué lundi ou mardi prochain aux députés.

La commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie a entendu M. Vanou, président de la chambre syndicale des patrons fumistes, et M. Jarrin, président de la chambre syndicale des fabricants de sonneries électriques.

Les délégués voudraient qu'on établisse une caisse de secours et une caisse de retraite auxquelles participeraient patrons et ouvriers. Jusqu'ici, les chambres syndicales ouvrières, représentant une infime minorité, ont refusé.

### SENAT

La commission du tarif des douanes a entendu MM. Jules Ferry et Méline, au sujet de la convention franco-autrichienne et particulièrement sur l'article 4, relatif aux moutons.

M. Teisserenc de Bort a été chargé de rapporter le projet de loi, tel qu'il a été adopté par la Chambre, devant le Sénat.

La commission du tarif des douanes a entendu MM. Jules Ferry et Méline, au sujet de la convention franco-autrichienne et particulièrement sur l'article 4, relatif aux moutons.

M. Teisserenc de Bort a été chargé de rapporter le projet de loi, tel qu'il a été adopté par la Chambre, devant le Sénat.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.)

Séance du samedi 1er mars

Présidence de M. Floquet, vice-président.

(Suite.)

La loi sur l'enseignement primaire

M. Gréppel, invoquant des considérations budgétaires, montre l'insuffisance des crédits de six ans, pour la laïcisation des écoles de filles, et de quatre ans pour celles des écoles de garçons, demandées par le ministre.

M. Paul Bert annonce que la commission rejette l'amendement Fallières.

Un scrutin a lieu sur un pointage.

La prise en considération est repoussée par 239 voix contre 224.

La Chambre adopte la rédaction de la commission.

Sur l'article 18, concernant les donations faites à des écoles à condition qu'elles restent congréganistes, la commission propose d'attribuer aux communes qui en retirent seraient une indemnité.

M. J. Roche soutient un amendement tendant en vertu de la loi de laïcisation à dispenser les communes de toute indemnité. On attendra les legs aux écoles laïques et les codicilles seront simplement annulés. (Nombreuses protestations à droite.)

M. le duc de La Rochefoucauld. C'est un droit à la loi de laïcisation.

M. Fallières combat l'amendement qui est repoussé par 384 voix contre 108.

M. Jules Roche demande le rejet de l'art. 18.

M. Durand demande à la Chambre de ne pas accepter la rédaction de la commission. Il reconstruit la loi à une indemnité lorsque la donation ou le legs est subordonné à certaines conditions qui ne peuvent être remplies. C'est une question de droit commun que les tribunaux ont à apprécier, s'il y a lieu. Le droit commun suffira pour le règlement de toutes les difficultés de ce genre, et en repoussant l'article de la commission, la Chambre ne fera que se conformer au droit.

M. Jules Roche, en présence de la déclaration de M. Durand, déclare retirer son amendement.

M. Pouleyeu demande le renvoi à la commission, accepté par M. Paul Bert.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée.

On lit dans l'Evénement :

LES ORLÉANISTES DE L'OISE

Beauvais, 28 février.

A la dernière séance du conseil général, le président, M. Célestin Lagache, a exprimé les regrets causés à ses amis par l'absence du duc d'Annam, indisposé.

Tous vous regretterez sans aucun doute, a-t-il dit, de ne pas y voir l'éminent et habile directeur habituel de vos délibérations; aucun de vous, je puis vous l'assurer, ne saurait le regretter plus que moi qui, par un concours inopiné de circonstances, me trouve au périlleux honneur de le remplacer. Je le regrette surtout, permettez-moi de le dire, à raison de l'importance et de la gravité de l'affaire qui est l'objet essentiel de votre réunion aujourd'hui, et à raison de la compétence toute particulière que devait apporter dans son examen et expédition votre président, qui, depuis près de dix-huit mois, l'a suivie de son attention et de son activité dans toutes ses phases à travers les négociations qu'elle a entraînées et les enquêtes qu'elle a nécessitées.

M. le duc de Broglie ou le fidèle Bocher ne participera pas autrement. Or, M. Célestin Lagache, sénateur, a été élu comme républicain.

Le Pays qui reproduit cet acte de l'Evénement y ajoute les réflexions que voici :

Recueillons pieusement ce cri de désespoir de l'Evénement. Mon Dieu ! oui, M. Célestin Lagache, sénateur républicain, s'exprime comme le ferait le « fidèle » Bocher ou M. le duc de Broglie. Mais l'Evénement en est-il à apprendre qu'il s'agit comme à la Chambre, il y a bon nombre de législateurs, tels que M. Célestin Lagache, élus comme républicains et qui diraient un duc d'Annam ou au comte de Paris le mot de Guizène à Rodrigue : « Va, je ne fais point ! »

Si encore ces aveux pélopidés pouvaient décider M. le duc d'Annam à jouer un rôle politique et lui, rappelant qu'il y a un monde autre chose que Chantilly et l'Académie française !

A. B.

Le recrutement assure aux Etats-Unis, à l'Angleterre et surtout à l'Allemagne, une supériorité qui devient singulièrement menaçante pour nos intérêts. Déjà nous avons perdu notre suprématie sur plus d'un marché, nous soutenons encore la lutte dans des régions où nous avons longtemps repoussé toutes les concurrences, mais c'est une lutte défensive. Notre avenir est incertain ; des efforts ardents et opiniâtres pourront seuls relever notre situation.

Nous annonçons récemment la prochaine création, à Paris, d'un Institut commercial, qui sera, pour les professeurs se rattachant

au négoce, un établissement d'enseignement secondaire.

Nous avons constaté, à cette occasion, que la France possède huit écoles de commerce seulement, tandis qu'en Allemagne on en compte deux cent cinquante-cinq, dont trente-huit Académies réservées aux hautes études. Quelques renseignements sur ces institutions nous semblent offrir de l'intérêt.

Nous emprunterons ces renseignements à M. Truan, ancien professeur aux écoles de Dresde et de Rome, qui va être appelé à la direction de l'Institut commercial de Paris.

Les écoles allemandes comprennent trois catégories d'élèves, recevant, selon les ressources de leurs familles, l'enseignement commercial primaire, ou secondaire, ou supérieur.

Un élève qui n'a suivi que les cours primaires est assez instruit pour rendre des services appréciés et il est, de plus, tout préparé pour franchir le second échelon et se présenter à l'école secondaire. Plus tard, il peut compléter ses études, se perfectionner encore, s'initier à l'instruction supérieure et acquiescer une valeur technique qui lui ouvre l'accès de fructueuses positions.

Les écoles allemandes sont des créations de l'initiative privée.

En France, l'action spontanée des citoyens est si rare qu'elle est presque nulle. Nous nous adressons à la Providence ou à son lieutenant temporel, le gouvernement, et nous lui demandons d'agir pour nous. Les Allemands se sont bien gardés de recourir à la tutelle parlementaire ou gouvernementale ; ils ont constitué des capitaines, bâtis des édifices, engagé des professeurs et ouvert des cours. Plusieurs de leurs écoles ont de cinq à sept cents élèves. A Vienne, le nombre des élèves est de plus de mille.

Voilà des faits, voilà des actes. On se lamentait sur les crises économiques, on répète la plainte si banale et si ancienne « le commerce ne va pas ». Il ne va pas parce qu'il ne sait pas se donner à lui-même des éléments de vie. Formez des négociants ! Faites surgir un personnel qui sache les langues, le calcul, la comptabilité, la géographie, la banque, le droit commercial, l'économie politique ! Elevez-vous à la hauteur de vos rivaux, et vous pourrez les vaincre ! Aucun gouvernement ne saura jamais aussi bien que vous ce qui vous convient.

Les Allemands ont introduit dans leurs études commerciales un usage éminemment avantageux qui consiste à faire voyager les élèves afin de donner à leur instruction un caractère plus pratique. Cet usage est appliqué en France dans quelques-unes de nos écoles de commerce ; mais il devrait être partout répandu.

Il y a quelques années l'Ecole des hautes études de Vienne a conduit ses élèves jusqu'en Egypte. Il n'existe pas d'instruction complète sans voyages.

Les écoles de commerce sont, en partie, destinées à préparer des jeunes gens pour exercer à l'étranger la représentation de nos sociétés nationales. Les Allemands ont parfaitement compris qu'il importait d'assurer aux jeunes commerçants qui s'exportent une sécurité absolue au point de vue du service militaire. Tout élève d'une école de commerce qui s'engage à séjourner un certain temps dans les contrées lointaines est dispensé d'aller.

Nous devrions aussi nous préoccuper d'organiser l'enseignement commercial pour les jeunes filles. Les femmes, on le sait, sont naturellement aptes au négoce. On cite de très nombreuses maisons qui, sous des directions féminines, ont acquis un renom d'ordre, de bonne tenue, de solide prospérité. Beaucoup de jeunes filles s'empresseraient de rechercher un enseignement qui les mettrait en situation de conduire une correspondance importante, d'occuper une représentation, de traiter des achats et des ventes; elles y trouveraient considération et profit.

Aidons-nous nous-mêmes, selon le dictionnaire anglais.

La fondation de l'Institut commercial de Paris est une œuvre des plus louables qui doit être signalée à toutes les villes de France. Cette œuvre, entreprise par un groupe de négociants et d'industriels qui ne demandent rien à l'Etat, promet d'être féconde et contribuera, nous en sommes convaincus, à notre relèvement.

La conférence de M. Jacquin, inspecteur de l'exploitation au chemin de fer Nord, sur les signaux de chemin de fer, avait attiré à la Bourse un public nombreux dont la curiosité a été amplement satisfaite.

Après avoir, en quelques mots, fait connaître les diverses améliorations apportées à la construction des voies, — telles que : substitution de rails en acier à ceux en fer, interposition de ferrures de fer entre le rail et la bille en bois pour éviter le bruit qui incommodait autrefois les voyageurs, M. Jacquin explique ensuite l'utilité du contre-rail et l'emploi des aiguilles dans le croisement et dans les bifurcations.

L'aiguille est un appareil très dangereux en lui-même, et pourrait être la cause de nombreux accidents — surtout sur les lignes à voie unique —

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.

Le premier est déserteur depuis le 29 décembre et le second, depuis le 13 février.